

Distribution de Crédits et IOBSP :

Nouvelles obligations et gestion des risques

PRESENTATION

Dans le nouveau contexte post décrets du 26 janvier 2012, la profession des IOBSP s'organise pour définir des bonnes pratiques de Place et les banquiers sont sollicités par les régulateurs pour renforcer les contrôles sur leurs mandataires et plus largement sur le processus de distribution.

L'ACP met d'ailleurs en place, dans le cadre du contrôle des pratiques commerciales, un processus de surveillance adéquate des ces nouveaux intervenants.

OBJECTIFS

Ce séminaire a pour objectif de passer en revue les récentes évolutions réglementaires et d'en évaluer les impacts opérationnels pour les IOBSP comme pour les établissements de crédit et permettre une discussion constructive entre les différents acteurs sur des sujets non encore totalement résolus comme le contrôle des intermédiaires par leurs mandants.

PUBLIC VISÉ

- Directeurs et Responsables des Risques
- Responsables du Contrôle et Conformité
- IOB
- Responsables du développement et des réseaux de distribution
- Juristes
- Courtiers

PARTICIPATION : 600€

4 avril 2012

Palais Brongniart de 8h30 à 14h00
(un déjeuner buffet sera proposé)

PROGRAMME

I] Contexte : les IOBSP et le renforcement des obligations pesant sur les intermédiaires

- Les décrets du 26 janvier 2012 et leurs impacts pour les établissements

II] Les métiers des IOB et autorégulation

- Besoin de définitions du positionnement : agrément, formation, déontologie...

III] Le contrôle du régulateur

- Contrôles demandés aux IOBSP et aux établissements de crédit

IV] Les différents enjeux pour les banques :

- **Un enjeu commercial et stratégique** : modèle de distribution, degré de maîtrise de la politique des risques et du couple risque/rendement, implications opérationnelles pour la chaîne front/back....
- **Un enjeu en matière de responsabilité et de contrôle** : mesures de prévention, protection : approche client, quels contrôles et surveillance, suivi IOBSP et obligations Bâle 2...

INTERVENANTS :

Marie-Agnès NICOLET, Présidente, Regulation Partners

Pascal BEUVELET, Président, AFIB Immo

Cécile SELLIER, Adjointe de la Directrice du Contrôle des pratiques commerciales, ACP

Patrice RENAULT, Consultant

Alexandre DIERS, Responsable Conformité, Crédit Foncier

Estelle SKOPAN, Directrice Conformité, Volvo Financial Services France

Benoît GOMBAULT, Responsable du réseau commercial de GE Money Bank